

Vendôme, le 24 mars 2021

N. Réf : VB/BL/2021-22
Valérie Boismartel
direction@ch-vendome.fr
Tél. 02 54 23 33 58
Fax 02 54 23 33 16

Mesdames, messieurs, chères familles,

J'ai le plaisir de vous informer qu'au vu de l'évolution des consignes gouvernementales, et du succès de la vaccination auprès des résidents, des décisions d'assouplissement entrent en vigueur dès cette semaine dans les EHPAD du centre hospitalier de Vendôme Montoire :

- Les sorties sont autorisées
- Les visites en chambre également, l'après-midi entre 14h30 et 18h00.

Le respect des gestes barrières demeure impératif et notamment le port du masque chirurgical par les visiteurs et le résident quand celui-ci peut le porter. Les contacts physiques restent interdits. L'utilisation des solutions hydro-alcooliques pour l'hygiène des mains est indispensable avant et après la visite et à intervalles réguliers pendant celle-ci. Il vous sera demandé de renseigner un registre à l'arrivée pour chaque visite pour tous les visiteurs. Pour des raisons d'organisation il est recommandé de ne pas venir à plus de deux personnes pour une visite, à l'exception des fins de vie pour lesquelles il n'y a pas de restrictions.

L'apport de denrées périssables n'est pas autorisé.

Les nouveaux entrants en EHPAD seront mis en confinement 7 jours en chambre et se verront proposer la vaccination dans les plus brefs délais.

Je vous demande de bien vouloir reporter votre visite si vous êtes positifs, ou cas contact ou si vous avez des symptômes évocateurs de la covid.

En cas de covid positif tant chez les résidents que les soignants, il sera mis un arrêt immédiat aux visites comme aux sorties le temps de l'épidémie. Cela pouvant se produire inopinément merci de vous renseigner auprès des EHPAD du maintien des visites avant de vous déplacer.

En cas de symptômes évocateurs du COVID des test PCR seront réalisés auprès des résidents. Les tests salivaires ne sont pas encore disponibles en EHPAD.

Ces informations sont également communiquées au CVS des différents établissements.

Comptant sur votre coopération, je vous prie d'agréer, mesdames messieurs chères familles l'assurance de ma considération distinguée.



La Directrice,

Valérie BOISMARTEL